



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
Du BUREAU SYNDICAL du 28 Novembre 2023  
DELIBERATION N° 2023-67**

**OBJET : Programme FONDS VERT « Eclairage Public » 2024.**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 du mois de Novembre, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 20 Novembre 2023, s'est réuni à 10 heures dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1<sup>er</sup> Vice-Président, assurant exceptionnellement la Présidence de la séance, le Président étant empêché.

Monsieur Sébastien KUBANI est élu Secrétaire de Séance

Délégués	Communes	P	A	Procuration
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC		X	
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X		
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X		
Annick CHOPARD	VAUVERT	X		
Lionel JEAN	CORCONNNE		X	
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X		
François ABBOU	PEYROLLES			X A M. Joseph BLANCHER
Jean-Luc CHAPON	UZES		X	
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X	
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X		
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X		
Frédéric FORTE	FOURNES		X	
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X	
Aline BASTIDA	GARONS			X A M. Patrick DE GONZAGA
Maurice BLACHAS	GENERAC		X	
Alain FOISSE - Démissionnaire	ST PRIVAT DES VIEUX			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X		
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT		X	
André MEREL	ANDUZE	X		
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X	
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X		
		<b>15</b>	<b>9</b>	<b>2</b>

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	:	<b>26</b>
Nombre de Membres présents	:	<b>15</b>
Nombre de votes exprimés	:	<b>17</b>

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires a présenté le déploiement d'un Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires à travers le lancement du Fonds vert. Il était doté de 2 milliards d'euros en 2023 et est reconduit en 2024 afin d'aider les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Coordonné par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), en qualité de responsable de programme, ce fonds doit permettre le déploiement d'actions territoriales, sous la responsabilité des préfets.

**Programme FONDS VERT « Eclairage Public » 2023. - PAGE 2**

Ce fond est décliné suivant 3 axes parmi lesquels, l'Axe 1 : La performance environnementale ; l'Axe 2 : L'adaptation des territoires au changement climatique ; l'Axe 3 : L'amélioration du cadre de vie. Ces 3 axes sont scindés en 18 fiches action. Les projets peuvent être proposés en agglomération comme hors agglomération pour aider également à la création de trame noire pour la faune nocturne.

Le fonds est destiné à financer notamment :

- Des subventions d'études de diagnostic territorial et de stratégie d'extinction en cœur de nuit et de création de trame noire ;
- Des subventions d'ingénierie et d'études préalables au dimensionnement du parc de luminaire ;
- Des subventions d'investissements permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens.

Les critères d'éligibilité sont, notamment, de ne pas avoir commencé les travaux, et de déployer des sources lumineuses dont la température est à 2700K.

Les compétences du Syndicat ont permis de mobiliser l'axe 1 dès 2023 à hauteur de 42 projets pour 37 communes.

Pour 2024, Il est proposé de déposer une nouvelle demande pour les opérations de rénovation en Eclairage public de 38 communes dont les caractéristiques sont les suivantes :

<b>Communes</b>	38 communes
<b>Nombre de Points lumineux</b>	2 731
<b>Montant des travaux € HT plafonné</b>	2 745 942,84 €
<b>Economie d'énergie envisagée € HT</b>	201 129,96 €
<b>Puissance Totale économisée W</b>	228 038,50

Le plan de financement soumis au Fonds Vert pour 2024 est le suivant :

<b>Plan de financement</b>	<b>38 communes 2 731 points lumineux</b>	<b>Taux</b>
<b>Part Fonds Vert (40%)</b>	1 098 377,14 €	40%
<b>Part Communes (moyenne suivant doctrine TE Gard)</b>	494 269,71 €	18%
<b>Part SMEG</b>	1 153 295,99 €	42%
<b>Montant des travaux € HT</b>	<b>2 745</b> <b>942,84 €</b>	<b>100%</b>

**Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la participation du Syndicat au programme Fonds Vert 2024 ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à accomplir les démarches nécessaires pour l'exécution de ce programme ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant légal à signer l'ensemble des actes nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme

**Pour le Président empêché  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Aimé CAVAILLE**

Signé électroniquement par  
Aimé CAVAILLE, par délégation de  
Roland CANAYER  
Le 29 novembre 2023



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » ccessible par le site internet <http://telerecours.fr>

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 28 NOVEMBRE 2023 à 10h00**  
**SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023



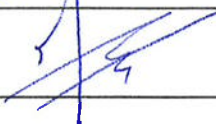
Publié le

ID : 030-200039543-20231128-2023\_67-DE



NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	Ⓟ J. BLANCHER
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	Ⓟ P. DE GONZAGA
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 28 NOVEMBRE 2023  
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
André MEREL	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	